

Kirchberg, le 1^{er} mai 2019

Position de RTL LUXEMBOURG**Messages électoraux en français**

La campagne officielle pour les élections européennes de 2019 a débuté ce lundi 29 avril. Pour cette campagne, RTL, à la demande du gouvernement, met du temps d'antenne à disposition des partis pour la diffusion de messages électoraux.

A partir de ces élections européennes, la coordination avec les partis des temps d'antenne accordés sur RTL pendant la campagne électorale officielle est assurée par l'ALIA, l' "Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel".

Cette coordination consiste notamment à garantir à tous les partis le même temps d'antenne, de répartir équitablement ce temps d'antenne sur la durée de la campagne électorale et de communiquer au préalable aux partis les règles techniques à respecter. C'est dans ce contexte que RTL a envoyé le 27 mars une fiche technique pour la radio et la télévision à l'ALIA, que cette dernière pouvait transmettre aux partis. Dans ces fiches, étaient spécifiés les formats techniques des messages, mais aussi que les spots pour la radio et la télévision, soient, comme lors des campagnes précédentes, livrés en langue luxembourgeoise. Cette pratique existait déjà dans le passé et n'avait jamais été mise en question ni par les partis politiques, ni par le SIP en tant que coordinateur. En sa nouvelle qualité de coordinateur de la campagne électorale, l'ALIA a reçu ces règles, les a transmises aux partis sans formuler ni remarque ni opposition et les a donc acceptées, selon RTL comme éléments de base de la campagne électorale.

Le jeudi 25 avril, RTL a constaté que deux des six spots radio et télé du parti „Déi Lénk“ et un spot radio et télé du parti „Volt“ n'étaient pas en luxembourgeois, mais en français. RTL a attiré l'attention des partis respectifs et de l'ALIA sur le fait que les deux spots n'étaient pas conformes aux règles. Suite à cela, le vendredi 26 avril, l'ALIA a demandé par écrit à RTL de ne pas faire dépendre la diffusion des spots politiques de la langue y employée.

RTL ne s'oppose évidemment pas à l'utilisation d'autres langues dans les messages électoraux officiels, mais est d'avis que les règles doivent être identiques pour tous les partis. Ces règles doivent être définies avant une campagne électorale, être claires et doivent ensuite être respectées par chaque parti. Dans ce cas, huit partis sur dix ont utilisé la langue luxembourgeoise pour l'intégralité de leurs messages électoraux, en



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

conformité avec les règles établies. RTL est d'avis qu'un changement des règles de dernière minute crée une inégalité de traitement entre les partis.

Si ces règles devaient être redéfinies, RTL les appliquerait bien évidemment, comme par le passé.

RTL souligne enfin qu'il est important pour nous d'impliquer dans le débat politique tous les citoyens au Luxembourg et de les informer sur la vie au Luxembourg. RTL Today en anglais et RTL 5minutes en français, ne sont que deux exemples parmi d'autres de la manière dont RTL a réussi ces dernières années à répondre à la multiplicité linguistique de la société au Luxembourg.

RTL Lëtzebuerg

43, bd Pierre Frieden | L-1543 Luxembourg | communication@rtl.lu